

Assemblée des délégué·e·s

Procès-verbal no 2

Date : Mardi 4 juin 2024 de 18h³⁰ à 19h15

Lieu : Salle de conférence La Grange à Villars-sur-Glâne

Présent(e)s :

M. Claude Monney	Président	Villars-sur-Glâne
Mme Eliane Dévaud-Sciboz	Vice-présidente, vice-syndique	Avry

Assemblée des délégué·e·s :

Mme Irène Bernhard	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. Adrian Etter	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Quentin Longchamp	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
Mme Olimpia Mamula Steiner	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. Alexandre Wicht	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Christian Hofmann	Conseiller communal	Avry
M. Gérald Ducret	Conseiller communal	Hauterive
M. Jean-François Zanetti	Responsable service technique	Hauterive
M. Jean-Pierre Corpataux	Syndic	Neyruz
M. Bernard Kolly	Conseiller communal	Neyruz
Mme Claudine Dumont	Secrétaire	

Comité de direction :

Mme Valentina Marthaler	Conseillère communale	Villars-sur-Glâne
M. Olivier Carrel	Conseiller communal	Villars-sur-Glâne
M. Marius Achermann	Conseiller communal	Avry
M. Dominique Zamofing	Syndic	Hauterive
M. Jean-Marc Sallin	Conseiller communal	Neyruz

Invités :

M. Christophe Bapst	Chef d'exploitation STEP
Mme Karine Rusterholz	Cheffe du Service des finances

Excusé(e)s :

M. Christoph Aegerter	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Christophe Pierret	Conseiller communal	Matran
M. Michael Zaugg	Conseiller général	Villars-sur-Glâne
M. Bernard Chassot	Vice-syndic	Matran
Mme Valérie Ugolini	Conseillère générale	Villars-sur-Glâne
M. François Butty	Syndic	Matran

Distribution : par mail aux personnes présentes, excusées et aux administrations communales

La séance débute à 18h³⁰.

Les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après l'approbation définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

Les délégué-e-s ont eu l'occasion de visiter la STEP avec M. Christophe Bapst avant la séance.

1. Accueil et présentation

Au nom du Comité de direction, M. le Président souhaite la bienvenue aux délégué-e-s et excuse les personnes absentes. Une liste des présences circule.

Cette assemblée a été convoquée selon les statuts (avis individuel et parution dans la Feuille Officielle) et peut donc valablement délibérer.

Le Président propose un complément à l'ordre du jour, à savoir l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 avril 2024. Aucune autre modification n'est demandée.

2. Communications du Président

Depuis la dernière assemblée, le Comité s'est réuni pour discuter des aspects pratiques qui permettront de faire vivre cette nouvelle association de communes (finances, assurances, etc.). Les aspects financiers et administratifs se mettent en place au fur et à mesure.

Afin de pouvoir valider le budget le plus vite possible et le transmettre ensuite aux Communes, un calendrier a été mis en place pour le Comité et pour l'Assemblée des délégué-e-s. Les séances prévues sont indiquées au point 4 ci-après.

- **Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du 18 avril 2024 (en complément à l'ordre du jour)**

Pour rappel, les procès-verbaux sont établis à titre provisoire et mis à disposition sur le site Internet de l'ASEV jusqu'à leur adoption définitive.

Le procès-verbal de la séance constitutive du 18 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

3. Adoption du règlement des finances

Le Président passe en revue le règlement des finances, article par article. Ce document, qui devra encore être approuvé par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, n'appelle aucune remarque de la part des délégué-e-s.

Préavis de la Commission financière

La Commission financière, par la voix de son Président, M. Christian Hofmann, préavise favorablement le texte soumis à l'Assemblée.

Le règlement des finances de l'ASEV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Prochaines séances

Pour pouvoir valider le budget et le plan financier à 5 ans et le transmettre aux Communes, le Président propose de fixer la prochaine séance de l'Assemblée le **mardi 24 septembre 2024 à 18h30**. Cette date est approuvée à l'unanimité.

Durant cette séance, le projet d'agrandissement de la STEP sera présenté à l'Assemblée. La validation du projet pour la mise à l'enquête aura lieu ultérieurement.

La Commission financière se réunira le **28 août 2024 à 10h00**, en présence de Mme Rusterholz et M. Monney.

5. Divers

- La demande du permis de construire est prévue en novembre et la demande de crédit le 9 février 2025, date de votation fédérale.

L'Assemblée valide la demande de permis avant la demande de crédit, afin de gagner du temps. M. Sallin rappelle que le crédit d'études, accepté par les Communes, comprend la mise à l'enquête.

- Mme Bernhard souhaite savoir si les voisins ont été informés du projet.

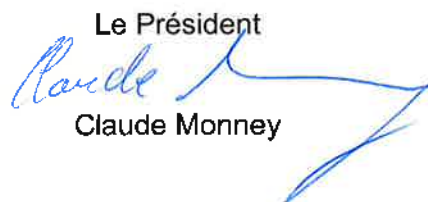
Le Président indique qu'une rencontre a eu lieu avec les trois voisins directs qui jouxtent la STEP. Des gabarits, correspondant à la hauteur des bassins (3 mètres), ont été posés. Mais ce qui inquiète le plus les voisins – et notamment le voisin le plus proche – est la présence des panneaux photovoltaïques envisagés 5 mètres au-dessus des bassins. Ceux-ci sont prévus le plus bas possible, même si cette variante n'est pas évidente à réaliser. Le projet sera présenté à l'Assemblée cet automne.

- Concernant la protection contre les crues, deux projets avancent en parallèle et seront mis à l'enquête cet automne. Il s'agit
 - d'une part, du projet de protection contre les crues tricentennales pour les nouvelles constructions, qui ne pose pas de problème, et
 - d'autre part, du projet de protection contre les crues pour la STEP et le hameau de St-Apolline, qui a reçu un préavis défavorable des commissions fédérales et cantonales. L'étude est en cours; la pesée des intérêts devra être faite par la DIME (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement).
- M. Bapst informe l'Assemblée que le site Internet est encore en construction et sera disponible prochainement. Le site sera simple, avec les informations essentielles (procès-verbaux, informations importantes relatives aux permis de construire et aux demandes de crédit). Le lien sera envoyé avec le PV de la séance.

La séance est levée à 19h15 avec les remerciements du Président.

La Secrétaire

 Claudine Dumont

Le Président

 Claude Monney

Villars-sur-Glâne, le 14 juin 2024